



Approbation du plan de redressement par le Tribunal de Commerce d'Orléans

Ormes, le 12 mars 2018

Vergnet (FR0004155240 - ALVER) annonce que le Tribunal de Commerce d'Orléans, dans sa séance du 06 mars dernier, a approuvé le plan de redressement par voie de continuation présenté par la Société.

Une Assemblée Générale Mixte sera prochainement convoquée pour approbation d'une augmentation de capital conformément aux engagements pris devant le Tribunal d'intégrer au capital les créances rachetées par ARUM International à la BPI, ainsi que les créances détenues par les créanciers ayant opté pour une incorporation au capital.

Le but de la Société est de permettre une reprise de la cotation dans les meilleurs délais. Cette reprise pourrait intervenir d'ici la fin mai 2018.

Vergnet confirme par ailleurs la poursuite des différents projets en cours avec l'avancée de plusieurs contrats notamment à Antigua-et-Barbuda, dont le contrat-cadre a été signé fin janvier pour un montant de 11,7 M\$.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et a réalisé plus de 45 MWc de projets solaires. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 110 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

Contacts

Groupe Vergnet

Président du Directoire
Patrick Werner
Tél : 02 38 52 59 98
p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine Gasparetto
Tél : 01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr